

**Journées d'échanges et de préconisations
pour le développement des arts visuels en
Provence-Alpes-Côte d'Azur
> 7 et 8 décembre 2017
Marseille et Aix-en-Provence**



WORKSHOP N° 4 : RESIDENCES, ATELIERS D'ARTISTES & LIEUX DE PRODUCTION

Jeudi 07/12/2017 à 14h30 (accueil à partir de 14h)
ESADMM, Ecole Supérieure d'Art et Design Marseille Méditerranée
184, Avenue de Luminy - CS 70912 -13 288 Marseille cedex 9

Les pistes de discussion proposées dans cet atelier n°4 ont été préparées par un groupe de travail qui s'est réuni le 14 novembre 2017 à Toulon, à l'atelier de Ian Simms, composé de :

Marie Adjedj, Historienne de l'art et Commissaire d'exposition ; Frédéric Blancart, chargé de communication Triangle France et Astérides ; Isabelle Bourgeois, élue et ancienne directrice du centre d'art Le Moulin à la Valette-du-Var, Présidente de l'ésadtpm ; Julien Carbonne, Directeur du Port des Créateurs à Toulon ; Elodie Gaillard, association Juxtapoz ; Maxime Gianni, Atelier Ni ; Jennifer Labord, Chargée de mission, Voyons Voir ; Olivier Ludwig-Legardez, atelier Tchikebe ; Guillaume Mansart et Marceline Matheron co-directeurs de Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille ; Julie Miguiditchian, Directrice artistique d'Octobre Numérique ; Erika Négrel, Chargée de Mission Réseau Diagonal ; Charlotte Pelouse, association Juxtapoz ; Diane Pigeau, Responsable du centre d'art du 3 bis f ; Julie Real, Artiste et ergonome ; Martine Robin, Directrice du Château de Servières ; Ian Simms, Artiste et enseignant à l'Esadtpm.

Les participants pourront se répartir entre les trois thématiques ci-dessous pendant une partie de l'atelier.

1) Revaloriser les ateliers permanents

Si les résidences temporaires sont souvent valorisées par les collectivités, l'aménagement d'ateliers en tant que lieux de travail pérennes est le plus souvent laissé de côté ou jugé irréaliste face à la pression immobilière, tandis qu'il répond pour les artistes à un besoin élémentaire.

Diverses initiatives, ici ou ailleurs, montrent pourtant des rapprochements réussis entre artistes (collectifs ou individuels), promoteurs ou bailleurs sociaux, et collectivités. Les ateliers permanents permettent de maintenir un vivier d'artistes sur un territoire, et générer une dynamique culturelle et une économie créative avec des effets de long terme. Il peut s'agir d'une revitalisation d'un quartier d'une grande ville, mais aussi de l'installation d'artistes dans le périurbain ou de petites villes, pouvant contribuer à un meilleur aménagement culturel du territoire.

La discussion portera ici sur les opportunités existantes ou les programmes à créer (mise à disposition de locaux vacants, intégration dans des programmes immobiliers, accès à la propriété), sur les freins à leur développement, et sur les modèles de gestion les plus adaptés, dans une bonne articulation avec les municipalités et les acteurs privés.

2) Redéfinir les spécificités et exigences des résidences temporaires

Les formes d'accueil en résidences sont très nombreuses sur le territoire et révèlent diverses facettes, selon qu'elles s'inscrivent dans le cœur des villes ou dans des espaces naturels, qu'elles soient liées ou non à une production et diffusion immédiate, organisées ou non dans un rapport à la population, à une entreprise, à un établissement scolaire, etc.

L'attractivité culturelle du territoire se trouve ainsi renforcée, mais certains aspects restent problématiques ou fragiles, lorsque l'on adopte le point de vue des artistes : hétérogénéité des formes de rémunérations existantes, manque d'outils de production, difficile reconnaissance du temps de recherche en dehors d'une finalité directe. Citons également l'invisibilité du travail d'accompagnement effectué par les équipes auprès des artistes en amont et au-delà du temps d'accueil, l'importance de croiser les générations d'artistes, et la nécessité d'ouvrir ces temps de travail à des échanges avec les professionnels (critiques, curators) sur un territoire élargi. S'attacher au rayonnement de ce travail d'accompagnement à l'échelle nationale et internationale est tout aussi important pour l'artiste comme pour le territoire.

La discussion portera ici sur l'identification des différents types de résidences spécifiquement présents sur ce territoire, et surtout les façons de mieux valoriser ces aspects constitutifs de chaque résidence, qui définissent en creux la façon dont est considéré l'artiste au travail.

3) Fédérer les outils et structures de production

Le territoire compte de nombreuses structures dédiées à la production dans les deux sens de fabrication des œuvres, et de production et administration de projets artistiques. Se composent ainsi des équipes de projet rassemblées ponctuellement autour des artistes, et qui génèrent ensemble une véritable économie de la production. Mais cette économie est freinée par l'isolement et le manque de visibilité de ces structures, que ce soit auprès des artistes durablement installés en région ou pour les artistes ponctuellement invités pour des résidences ou des expositions.

La discussion s'orientera ici sur les moyens de développer un réseau/plateforme de production d'art sur le territoire, et valoriser les atouts de ce segment d'activité en terme d'innovation et de savoir-faire non délocalisables. De façon complémentaire, les pistes sont nombreuses pour une mutualisation des ressources ou un fonctionnement coopératif, capable de générer une économie autonome au bénéfice du plus grand nombre d'artistes :

- Répertoire des entreprises et artisans compétents pour des fabrications spécialisées.
- Mutualisation des transports d'œuvres et de solutions de leur stockage ;
- Fonctionnement coopératif de machines et outils de travail, etc.
- Création d'une ressourcerie (éléments de scénographie des musées, appui sur les compétences et les outils techniques des collectivités, etc.).
- Création d'une dynamique de co-productions et de mutualisation des compétences des structures culturelles (souvent complémentaires) pour une meilleure visibilité des productions en région.